



BATIK

Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication

Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS

l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

n° 41 décembre 2002

Sommaire

Editorial

Halte à la prédation

Actualités

Perturbations de la diffusion des chaînes de télévision sur le réseau MMDS

Création de « Regentic » le réseau Genre et TIC

Forte progression des importations de produits informatiques et de télécommunications

Mise en ligne du premier numéro de la revue électronique «Sudlangues»

Lancement du site AFAMIN

L'ESP lance une revue électronique intitulée «Le Journal des sciences pour l'ingénieur»

Politique

L'Etat possède un projet de fabrication d'ordinateurs

Création d'un Comité de suivi du secteur des télécommunications (CSST)

Infrastructures et services

Multichoïce lance un bouquet de télévision numérique au Sénégal

Projets

La commune d'arrondissement de Dakar-Plateau lance une «Académie numérique»

Rendez-vous

1^{er} forum des entreprises américaines au Sénégal

Consultation sur le thème « NTIC et femmes handicapées »

Colloque international sur les fractures numériques

Satellite Communications Africa 2003

Halte à la prédation

Il y a un an en faisant la rétrospective des faits marquants de l'année 2001 nous constatons la grande morosité qui s'était emparée de la «nouvelle économie» et avait laminé des escouades entières de startups qui comme des météorites avaient disparu aussi subitement qu'elles étaient apparues. En comparaison l'année 2002 aura été celle de la débacle des gros opérateurs de télécommunications qui comme France Télécom ou Worldcom ont payé au prix fort leur ascension sur les cimes escarpées de la spéculation et du vandalisme financiers. S'il est trop tôt pour dire ce que nous réserve l'année 2003 nous savons cependant qu'elle sera placée sous le signe de la Société de l'information puisque la communauté internationale a décidé d'organiser au mois de décembre à Genève le Sommet Mondial sur la Société de l'Information. La première rencontre préparatoire (Prepcom) de cette manifestation s'est tenue sans véritablement apaiser les appréhensions de tous ceux qui doutent de la volonté des Etats d'associer véritablement la société civile au processus devant conduire à la tenue de cet important événement. De ce fait le mouvement mondial de réflexion sur les voies et moyens de mettre réellement les technologies de l'information et de la communication au avant-postes de la lutte contre la pauvreté et le mal développement est lourdement hypothéqué. Pire vu du Sud on a l'impression que la marche vers cette société basée sur le savoir et la communication se fait à reculons depuis que les potions ultra-libérales ont été prescrites sans modération par les bailleurs de fonds avec pour principale conséquence une vague d'acquisition ou de contrôle des opérateurs nationaux de télécommunications des pays en voie de développement par les opérateurs des pays développés sous prétexte de constituer des «partenariats stratégiques».

Tous ceux qui débordaient d'enthousiasme à l'idée que les TIC pouvaient contribuer à la solution des problèmes des pays en développement déchantent aujourd'hui en constatant la politique de prédation opérée dans le secteur des télécommunications par les grands groupes internationaux qui reproduisent les pires formes de domination vécues à l'ère de la société industrielle que d'aucun ont voulu enterrer trop précipitamment. Les méthodes ultra agressives de pénétration des marchés par la prise de contrôle majoritaire impose partout la réorientation des politiques de développement du secteur des télécommunications sous la houlette de nouveaux colons dont la mission bien comprise est avant tout d'assumer la transposition de la guerre entre les opérateurs du Nord sur les marchés fragiles du Sud. Les stratégies mises en œuvre ne traduisent rien d'autre que la volonté de transformer les nouvelles conquêtes en appendice devant servir de point d'appui dans la lutte visant à s'assurer la main mise sur les voies de communications électroniques qui structurent aujourd'hui le commerce mondial et le transport des biens intangibles. Nous assistons ainsi à un remake de la tristement célèbre conférence de Berlin qui a pour objectif de re-découper au profit des multinationales des télécommunications la carte des territoires jusqu'alors contrôlés par les opérateurs nationaux de télécommunications rééditant une des causes principales du désastre qui frappe actuellement l'Afrique. La conséquence immédiate de cette politique est le musellement des acteurs nationaux qui sont écartés sans ménagement du secteur ou sont contraints de jouer les seconds rôles. Compte tenu des risques d'accroissement du sous-développement que ces pratiques font peser sur les pays en voie de développement en général et sur l'Afrique en particulier le Sommet Mondial sur la Société de l'Information devrait prioritairement examiner cette question et donner un contenu concret au concept de lutte contre la fracture numérique en dénonçant sans équivoque les pratiques dévastatrices des multinationales de télécommunications qui participent désormais au cés des

compagnies pétrolières et des grands groupes miniers au pillage des ressources du Tiers-monde.

Dans un pays comme le Sénégal dont les indicateurs de télécommunication sont présentés comme étant les meilleurs d'Afrique de l'ouest le processus de régression est désormais fortement engagé depuis que le contrôle de France Télécom s'exerce sur tous les segments de la Sonatel cette entreprise nationale qui faisait jadis la fierté des Sénégalais. Depuis quelques années le taux de mortalité des télécentres ne cesse de s'accroître tandis que les fournisseurs de services Internet ferment les uns après les autres à l'image du Métissacana qui fut pourtant le pionnier des cybercafés en Afrique de l'ouest ou encore des opérateurs de terminaisons d'appels. Les cybercafés qui avaient poussé comme des champignons s'étiolent et disparaissent sous les coups de boutoir du couple Sonatel/France Télécom qui a les yeux rivés d'une part sur les cours de la bourse d'Abidjan et d'autre part sur les dettes abyssales de France Télécom à qui un journal français a décerné le titre peu glorieux d'entreprise la plus endettée de tous les temps. Résultat des courses on se retrouve avec des objectifs ridicules d'accroissement du nombre de lignes fixes de 350 000 nouvelles unités en 10 ans alors que les besoins sont de 500 000 de lignes par an pour atteindre une télédensité de 30 lignes téléphoniques pour 100 habitants à l'horizon 2005. Quant à la téléphonie rurale son développement est reporté au calendrier grecques et la Sonatel bien que ne trouvant aucun intérêt à la développer s'arc-boute sur son monopole et interdit la mise en place de toute solution alternative. Enfin l'Agence de Régulations des Télécommunications (ART) dont la naissance avait été saluée par un grand nombre d'acteurs s'avère être un arbitre impuissant en l'absence des ressources techniques et juridiques indispensables à son fonctionnement. Dépourvue de véritables moyens d'actions et de sanctions elle assiste désarmée au tir au pigeon contre les opérateurs nationaux qui se font descendre l'un après l'autre par France Télécom et son bras armé qu'est la Sonatel.

Alors qu'en France une journée du salaire minimum garanti permet de payer les frais de connexion illimités à 64 kbits pendant un mois au Sénégal il faut dix mois de salaire minimum pour bénéficier d'un service identique sur la base des tarifs de cette «entreprise citoyenne» qu'est la Sonatel. Dans de telles conditions on comprend aisément que la Société de l'Information restera pendant encore longtemps un slogan creux pour l'écrasante majorité des Sénégalais. Des esprits bien pensants nous reprocheront sans doute de faire des comparaisons entre des contextes totalement différents. Certes le Sénégal n'est pas la France et l'Europe n'est pas l'Afrique mais que l'on nous explique alors comment malgré cette différence de contexte France Télécom qui a investi 10 milliards de Francs CFA pour devenir l'actionnaire majoritaire de la Sonatel a pu gagner en moins de 4 ans l'équivalent de deux fois sa mise si l'on additionne les dividendes les services payés les équipements fournis etc. sur un marché des télécommunications aussi peu développé que celui du Sénégal. Comme on le voit le tableau est loin d'être rose mais il appartient à tous ceux qui croient qu'un autre avenir est possible de se mobiliser pour faire front et arrêter cette nouvelle forme de domination qui est totalement inacceptable.

A toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2003.

Amadou Top
Président d'OSIRIS

Actualités

* Perturbations de la diffusion des chaînes de télévision sur le réseau MMDS

Depuis plus d'un mois le signal de la société Ecaf Télécommunications qui offre un bouquet télévisuel comportant une quinzaine de chaînes étrangères en utilisant la technologie MMDS (Multipoint Multichannel Distribution System) est régulièrement brouillé du fait qu'un autre opérateur la Société Delta 2000 émet sur la même fréquence. A l'origine le réseau MMDS comportait vingt-quatre canaux dont douze ont été attribués à Ecaf Télécommunications et douze autres à Canal horizons. Cela étant Canal Horizons n'a jamais utilisé ses douze fréquences et ce sont celles-ci qui sont aujourd'hui exploitées par Delta 2000 sur la base d'une convention signée par Mamadou Diop Decroix le 22 mars 2001 du temps où il était ministre de la Communication. Cependant selon certaines sources cette convention n'est pas juridiquement valable d'une part parce qu'elle n'a jamais été officialisée par un décret présidentiel et d'autre part parce que seuls les opérateurs choisis sur la base d'un appel d'offres peuvent exploiter le réseau MMDS. A cet imbroglio juridique sénégalais vient s'ajouter le fait que la société Delta 2000 diffuse les chaînes du bouquet numérique francophone (CFI T5 France 2 France 5 Arte Festival Euronews etc.) sans en avoir reçu l'autorisation de la société française Portinvest qui agréé les exploitants qui veulent diffuser son bouquet via le réseau MMDS. Compte tenu de cette situation l'Agence de régulations des télécommunications (ART) a demandé à Delta 2000 d'arrêter de rediffuser les chaînes sur le réseau MMDS tout en signalant que la Société Ecaf télécommunications utilise actuellement trois fréquences supplémentaires qui ne sont pas les siennes.

* Création de « Regentic » le réseau Genre et TIC

A l'issue de l'Atelier « Dimensions de genre des politiques de TIC au Sénégal » organisé par Enda Tiers-Monde l'Agence de Régulation des Télécommunications et SIRIS le novembre 2002 à Dakar (Sénégal) le réseau Genre et Tic (Regentic) a été créé. Composé de personnes et d'organisations jouant un rôle actif pour la promotion de l'égalité de genre dans le secteur des TIC et agissant en partenariat avec les acteurs des secteurs publics privés nationaux et internationaux actifs dans le contexte de la coopération au développement il se fixe pour objectif d'impulser et de faciliter en concertation avec l'ensemble des acteurs nationaux et partenaires internationaux l'appropriation nationale et la participation au processus de décision dans le secteur des TIC dans une perspective d'égalité de genre.

Regentic : <http://www.famafrique.org/regentic/accueil.html>

* Forte progression des importations de produits informatiques et de télécommunications

Selon les chiffres publiés dans un numéro spécial du bulletin d'informations économiques de la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar les importations de produits de bureautique et d'informatique se sont élevées à 3 milliards de Francs CFA pour l'année 2002 soit une augmentation de près de 20 % par rapport à l'année 2001 où ces importations s'étaient élevées à 31 milliards de Francs CFA. Ce marché est constitué pour l'essentiel par la vente d'ordinateurs d'onduleurs de photocopieurs de télécopieurs de téléscribes et de projecteurs vidéo ainsi que par tous les accessoires nécessaires à une connexion à Internet. Rien que pour les trois premiers trimestres de l'année 2002 la valeur des importations d'ordinateurs s'est élevée à près de 10 milliards de Francs CFA alors que celle des appareils

de télécommunication et des équipements destinés à Internet atteint 14 milliards pour la même période et pourraient atteindre 80 milliards de Francs CFA à la clôture de l'exercice 2002.

* Mise en ligne du premier numéro de la revue électronique «Sudlangues»

Le premier numéro de la revue électronique « SudLangues » réalisée par le département de Lettres modernes de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) en partenariat avec le Centre Interdisciplinaire de Recherches en linguistique et psychologie cognitive de l'université de Reims (France) la Faculté des lettres des arts et des sciences humaines et sociales de l'université de Ouagadougou (Burkina Faso) et La Faculté des lettres et de sciences humaines de l'université de Nouakchott (Mauritanie) avec l'appui de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a été mis en ligne à la fin du mois de décembre 2002. Diffusée uniquement sur Internet « SudLangues » entend participer au décloisonnement des universités africaines en aidant les chercheurs et les universitaires actuellement confrontés à de grandes difficultés d'édition et de diffusion de leurs articles dues à la rareté des revues scientifiques ou à l'irrégularité de leur parution. Les thématiques traitées dans « SudLangues » portent principalement sur :

- L'étude du français dans l'espace francophone avec une attention toute particulière aux problèmes de variation de variabilité d'apprentissage du français et d'évaluation des compétences
- L'étude des langues partenaires du français dans l'espace francophone
- La sociolinguistique des situations plurilingue
- L'aménagement linguistique
- Les problèmes liés à la lexicologie la terminologie et la traduction .

SudLangues : <http://www.refer.sn/sudlangues>

* Lancement du site AFAMIN

Du 02 au 04 décembre 2002 en marge de la semaine des intrants agricoles en Afrique de l'ouest il a été procédé au lancement du site AFAMIN système d'information sur les marchés agricoles en Afrique couvrant le Bénin le Burkina le Cameroun la Côte d'Ivoire le Ghana la Guinée le Mali la Mauritanie le Niger le Nigeria le Sénégal et le Togo. Le site qui est à la fois en anglais et en français propose des informations sur les marchés agricoles des actualités (informations générales intrants agricoles productions agricoles environnement) un répertoire comportant les adresses et les contacts des principaux grossistes importateurs et détaillants pour l'agriculture dans chacun des pays couverts ainsi qu'une série de liens utiles. Créé en mai 2001 AFAMIN Réseau africain de l'information de marché agricole est un système basé sur l'échange d'informations relatives aux marchés agricoles qui se fixe pour objectifs de :

- fournir des informations fiables et actualisées sur les marchés et le commerce dans le sous-secteur agricole aux paysans aux commerçants aux décideurs aux fournisseurs d'intrants agricoles aux institutions financières aux bailleurs de fonds etc
- servir de base analytique aux études comparatives sur les marchés la productivité et la rentabilité agricole
- rendre l'information disponible aux intéressés pour les aider à prendre des décisions motivées en matière d'agriculture et d'alimentation.

AFAMIN : <http://www.afamin.net/>

* L'ESP lance une revue électronique intitulée «Le Journal des sciences pour l'ingénieur»

L'Ecole supérieure polytechnique (ESP) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) vient de lancer une revue scientifique électronique intitulée « Le Journal des Sciences Pour l'Ingénieur ». A la fois publication internationale forum scientifique d'échanges et source d'informations dans le domaine des Sciences de l'Ingénieur le JSPI a pour objectif de diffuser les travaux les plus récents des chercheurs basés en Afrique en leur facilitant l'accès à une expertise de qualité et à un organe de large diffusion. Au-delà des disciplines relevant des sciences pour l'ingénieur (mécanique électricité chimie génie civil informatique etc.) le journal est ouvert aux sciences d'une manière plus générale de manière à faire écho au caractère souvent interdisciplinaire des recherches actuelles. Tous les acteurs de cette revue électronique (directeur de publication rédacteur en chef comité éditorial et auteurs) possèdent des profils sécurisés qui permettent d'automatiser l'ensemble du processus éditorial (soumission reviewing corrections traçabilité et publication en ligne).

Le Journal des sciences pour l'ingénieur : <http://www.jspi.sn/>

Ecole supérieure polytechnique : <http://www.esp.sn/>

Université Cheikh Anta Diop de Dakar : <http://www.ucad.sn/>

Politique

* L'Etat possède un projet de fabrication d'ordinateurs

A l'occasion de l'ouverture des journées de travail du forum social des acteurs populaires du Sénégal organisé par Enda Tiers-Monde en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) le 10 décembre 2002 Landing Savané Ministre d'Etat Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat a annoncé que le gouvernement sénégalais disposait d'un projet de fabrication d'ordinateurs destiné à faciliter l'accès aux outils des Nouvelles technologies de l'information et de la communication. A cette occasion Momar Aly Ndiaye Directeur général de l'informatique de l'Etat a par ailleurs indiqué qu'un budget de trois milliards de Francs CFA avait été dégagé en faveur des services informatiques de l'Etat en vue de favoriser un meilleur accès des populations au TIC.

Enda Tiers-Monde : <http://www.enda.sn/>

* Création d'un Comité de suivi du secteur des télécommunications (CSST)

Par le décret n° 2002-1141 en date du 2 novembre 2002 le Premier Ministre a été désigné comme l'autorité administrative compétente en matière de télécommunications avec la responsabilité d'établir des orientations générales dans le domaine des télécommunications à travers une lettre de politique générale du secteur des télécommunications. Par ailleurs il a été institué un Comité de suivi du secteur des télécommunications (CSST) dont la présidence a été confiée au directeur général de l'Agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux (API) et qui comprend un représentant du Président de la République un représentant du Premier Ministre un représentant du Ministre de l'Economie et des finances et un représentant de l'Agence de régulation des télécommunications. Parmi les responsabilités confiées au CSST on note :

- La détermination du calendrier de libéralisation du secteur des télécommunications □

- La supervision et la coordination des études conduites en matières de télécommunications □
- L'établissement de propositions stratégiques pour l'évolution du secteur des télécommunications et pour le développement des activités économiques et sociales qui lui sont directement rattachées □
- Le suivi du processus d'attribution des licences d'établissements et/ou d'exploitation de réseau □ de télécommunications ouverts au public.

Le CSST qui a un rôle uniquement consultatif aura pour mission d'élaborer une stratégie et une politique de développement du secteur des télécommunications. Une fois l'ensemble du dispositif mis en place □ des appels d'offres pour un troisième opérateur de téléphonie cellulaire et pour deux opérateurs de téléphonie fixe devraient être lancés et si tout se passe comme prévu □ l'année 2004 devrait enfin voir la fin du monopole des télécommunications accordé à la Sonatel en 1999 □ à l'occasion du processus de privatisation.

ART : <http://www.art.sn/>

API □ : <http://www.api.sn/>

Infrastructures et services

* Multichoice lance un bouquet de télévision numérique au Sénégal

Le 2 décembre 2002 □ Multichoice □ l'un des plus gros opérateurs de télévision payante en diffusion par satellite déjà présent dans 42 pays en Afrique □ a annoncé le lancement au Sénégal de DST □ (Digital Satellite Television) □ un nouveau bouquet de télévision numérique. Les chaînes proposées sont en majorité anglophones. Les téléspectateurs auront donc un large choix □ : six chaînes de cinéma □ quatre chaînes de sport □ cinq chaînes d'information □ deux chaînes musicales. En tout □ neuf thèmes couverts et plus de vingt chaînes à leur disposition. Le bouquet DST □ sera géré par Globaltech □ représentant de Multichoice au Sénégal. Le prix de l'abonnement est particulièrement élevé puisque outre la parabole □ le décodeur et la carte à puce □ l'abonné doit payer près de 500000 Francs CFA.

Multichoice : <http://www.multichoice.co.za/>

DST □ : <http://www.dstv.com/>

Projets

* La commune d'arrondissement de Dakar-Plateau lance une «Académie numérique»

La commune d'arrondissement de Dakar-Plateau a récemment lancé un Programme d'Académie numérique. L'objectif fixé à ce programme initié en partenariat avec CEF □ R France □ est de former □ en deux ans □ l'ensemble des bacheliers et étudiants de la commune aux technologies de l'information et de la communication tous les étudiants. Conçu □ par l'Institut Supérieur d'Entrepreneurship et de Gestion (ISEG) □ ce programme comprend quatre niveaux portant sur l'initiation à l'informatique □ la formation à Internet et au multimédia □ le e-business et le e-designing. La formation à l'entrepreneuriat sera également introduite à travers la conception d'un projet Internet par chaque étudiant. Ce projet sera abrité par la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et la formation entièrement prise en charge par la commune de Dakar-Plateau.

Rendez-vous

* 1^{er} forum des entreprises américaines au Sénégal

Du 21 au 23 janvier 2003 se déroulera à la Pyramide Culturelle du Sénégal le 1^{er} forum des entreprises américaines au Sénégal. Organisé sur l'initiative du service commercial de l'Ambassade des Etats-Unis ce forum traitera de divers sujets dont l'un sera intitulé « Les apports et risques de l'e-business ».

Service commercial de l'Ambassade des USA : <http://www.dakarcom.com/>

* Consultation sur le thème « NTIC et femmes handicapées »

L'UNIFEM en collaboration avec le FORUM Média Centre de Dakar le réseau des femmes africaines économistes Africom et Handicap Form Educ organisera les 14 et 15 janvier 2003 une consultation sur le thème : « Nouvelles technologies de l'information et de la communication et femmes handicapées : contraintes opportunités et perspectives ».

UNIFEM : <http://www.unifem.sn/>

FORUM : <http://www.forut.sn/>

* Colloque international sur les fractures numériques

Du 03 au 05 février 2003 se tiendra à Bordeaux (France) un colloque international organisé par Africanti et l'Institut méditerranéen sur la culture et de la communication (Imcom) sur le thème « Les fractures numériques Nord/Sud en question : quels enjeux quels partenariats »

Africanti : <http://www.africanti.org/>

* Satellite Communications Africa 2003

Du 11 au 14 février 2003 se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) l'édition 2003 de Satellite Communications Africa (Satcom Africa 2003).

Satcom 2003 : <http://www.satcom.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux abonnement et archives : <http://www.osiris.sn>

Copyright © osiris décembre 2002
